



Lausanne, le 22 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## LA VENTE ILLÉGALE D'ALCOOL AUX MINEURS RESTE PRÉOCCUPANTE DANS LE CANTON DE VAUD

**Une troisième campagne vaudoise d'achats-tests d'alcool, effectuée en 2015, montre que près de deux jeunes sur trois peuvent acheter de l'alcool sans avoir l'âge requis (65,4%). Ce résultat alarmant prouve que la loi reste peu respectée. On relève toutefois une amélioration significative de 20,1 points depuis la première campagne faite en 2011 qui signalait 85,5% de taux de vente illégale (en 2013, lors de la deuxième campagne, 79,1%). Ces constats encouragent la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) à poursuivre ses efforts de prévention en collaboration avec les autorités compétentes (Service de la santé publique et Police cantonale du commerce).**

Pour la troisième fois, une enquête déployée sur l'ensemble du territoire vaudois a permis de vérifier l'application de l'article 50 de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB du 26 mars 2002) qui interdit la vente de bière et de vin aux personnes de moins de 16 ans révolus et d'alcools distillés (alcopops, apéritifs, spiritueux) au moins de 18 ans. En juillet 2015, 350 achats-tests ont été réalisés par des jeunes de 13 à 17 ans accompagnés par des intervenants de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et de la Croix-Bleue romande dans des points de vente sélectionnés aléatoirement.

Les résultats de cette enquête, analysés par Addiction Suisse, montrent un taux d'infraction à la LADB de 65,4%. Plus précisément, on constate que les débits de boissons à *consommer sur place* (cafés-restaurants, bars, etc.) obtiennent un taux de vente illégale de 71,8%, soit un taux qui, bien que très élevé, est inférieur de 22,1 points à celui observé lors de la première campagne d'achats-tests en 2011 (93,9%). Pour ce qui concerne la vente à *l'emporter* (grande distribution, indépendants et petits commerces), on observe aussi une amélioration des résultats passant de 65,0% en 2011 à 50,0% en 2015. Dans cette dernière catégorie, les indépendants et petits commerces ont toujours un taux de vente illégale élevé avec 62,0% (mais 20 points de moins qu'en 2013), alors que la grande distribution garde un meilleur score avec 38,5% (en 2011, 42,5%). L'enquête a aussi été reconduite dans le cadre de manifestations festives, culturelles et sportives entre mai et juin 2015 : sur 52 achats-tests, les jeunes n'ayant pas l'âge requis ont essuyé seulement 9 refus de vente d'alcool.

Sur le terrain lors de la récolte des données, l'importance des procédés de contrôle d'âge et/ou de sensibilisation du personnel de vente est à nouveau constatée. En effet, il est impératif que les commerçants vérifient l'âge de leurs jeunes client-e-s lorsqu'il y a un doute à ce sujet et qu'ils affichent les restrictions de manière visible pour la clientèle. En 2015, lors des achats-tests, une pièce d'identité n'a été demandée que dans 19,5% des cas (en 2011, 12,2%). C'est dans le cadre de la vente à l'emporter que cette pratique est la mieux implantée et la plus efficace (43,6% de demandes contre seulement 9,7% pour la consommation sur place en 2015). Les serveurs et serveuses doivent mieux intégrer la pratique de demande d'une pièce d'identité en cas de doute sur l'âge d'un jeune client.

Ces résultats sont encourageants mais restent très insuffisants. Ils montrent à l'évidence qu'il ne faut pas relâcher les efforts entrepris ces dernières années pour que la vente illégale d'alcool aux mineurs devienne l'exception.

... / ...

## **Mesures d'accompagnement de la FVA**

Pour soutenir les acteurs de la vente et du service, la FVA a conçu une nouvelle application gratuite pour Smartphones *Calcul-Âge-Alcool* qui permet de vérifier rapidement l'âge à partir de la date de naissance.

Un courrier sera envoyé aux commerçants et gérants d'établissements du canton de Vaud pour les informer des résultats anonymes de la dernière campagne d'achats-tests. Ils pourront bénéficier de divers outils (lien pour l'application gratuite *Calcul-Âge-Alcool* par exemple) et, sur demande, d'un soutien pour la sensibilisation de leur personnel.

La brochure *Pour une vente et un service responsables de l'alcool* est largement diffusée auprès des équipes concernées, depuis le printemps 2013.

Les autorités communales seront informées des résultats de cette troisième campagne d'achats-tests et différents outils de prévention leur seront proposés : documentations, soutien pour des actions locales de prévention, charte FestiPlus pour les manifestations.

Une réflexion va se poursuivre avec divers acteurs de la prévention et des autorités compétentes, dont la police cantonale du commerce, afin de déterminer la suite à donner à ces trois campagnes d'achats-tests. Il est indispensable de poursuivre des actions de sensibilisation et de contrôle afin de diminuer le taux de vente illégale d'alcool aux mineurs qui reste encore beaucoup trop élevé dans le canton de Vaud.

## **Pour une protection de la jeunesse**

L'alcool n'est pas un produit anodin et les adolescents sont particulièrement vulnérables à sa toxicité ainsi qu'aux risques liés à son usage abusif (accidents, violences). Le but des interdictions de vente est de les protéger d'une consommation précoce qui est prédictive de problèmes accrus de dépendance plus tard. En étant attentifs à l'application de la loi, les acteurs de la vente et du service participent de manière active aux mesures destinées à protéger la jeunesse. De fait, le contrôle de l'âge sur la base d'une demande de pièce d'identité est à considérer non seulement comme une obligation légale mais aussi comme une mesure démontrant l'intérêt des adultes concernant la santé et la sécurité des adolescents.

## **CONTACTS :**

Rose-Marie Notz, chargée de projet FVA, 021 623 37 05 – 079 563 20 42 - [rose-marie.notz@fva.ch](mailto:rose-marie.notz@fva.ch)

Stéphane Caduff, responsable prévention FVA, 021 623 37 05 - 079 559 70 66 – [stephane.caduff@fva.ch](mailto:stephane.caduff@fva.ch)

**Le secteur prévention de la FVA développe et met en œuvre des actions de prévention visant à réduire la consommation problématique d'alcool et les risques qui y sont liés : [www.fva-prevention.ch](http://www.fva-prevention.ch)**